

UN TERRITOIRE, UN ÉLU, UNE HISTOIRE

LAURENT MAIRESSE, CONSEILLER CONSULAIRE DE LA CIRCONSCRIPTION
SÉNÉGAL, GAMBIE, GUINÉE BISSAU ET CAP-VERT



Laurent Mairesse a 45 ans. Il a une fille franco-gabonaise de 6 ans qui se prénomme Mathilde. Originaire du Nord de la France, il a passé les premières années de sa vie active entre la Normandie et la région parisienne. Il a travaillé dans les domaines de la banque et de l'assurance jusqu'en 2006, date à laquelle il procède à une reconversion professionnelle en retournant à l'Université, pour se spécialiser en gestion et administration des affaires. Il s'expatrie au Sénégal en 2010 et intègre le domaine de l'hôtellerie où il est désormais reconnu. Il vit actuellement à Sally-Portudal, sur la Petite-Côte du Sénégal, avec Rose, sa compagne Sénégalaise. Il y dirige un hôtel, le Royam.

En 1986, Laurent avait foulé pour la première fois le sol africain en visitant le Sénégal et la Côte d'Ivoire, puis le Gabon peu après. Il était à l'époque engagé dans une association à caractère social qui participait à la lutte contre le racisme et l'apartheid, ainsi qu'à la libération de Nelson Mandela. Après avoir eu comme modèle politique l'ancien Premier ministre Pierre Bérégovoy, il exerce à l'âge de 20 ans un mandat de conseiller municipal à Maubeuge.

C'est son premier mandat en tant que représentant des Français de l'étranger, ayant été élu sur la liste « Vivre ensemble », indépendante de tout parti ou association. Il est le plus jeune des six élus consulaires de la circonscription Sénégal, Gambie, Guinée Bissau et Cap-Vert, composée de cinq conseillers consulaires et une déléguée consulaire.

POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS LES ÉLECTIONS CONSULAIRES ?

J'ai été engagé dans des associations et en politique très jeune alors que je vivais en France. Comme beaucoup, j'ai par la suite été déçu par bon nombre d'élus qui, après avoir déroulé un programme de promesses, ne les ont pas tenues. J'avais donc pris mes distances avec les activités politiques pour me consacrer à ma vie personnelle et professionnelle.

Néanmoins, je suis quelqu'un qui ne peut pas s'empêcher de rendre service et d'être engagé dans la vie associative. Ainsi, j'ai intégré la section ADFE de Dakar, et c'est dans ce contexte que l'ancien conseiller à l'AFE, M. Richard Alvarez, m'a demandé de conduire à sa place la liste « Vivre Ensemble ». J'ai alors pensé à mes parents, qui étaient très engagés, et aux Français de l'étranger, qui ont besoin de bonnes volontés pour les représenter.

Cet engagement, je ne l'ai accepté que parce que la liste était complètement indépendante et sans étiquette politique. Je continue d'ailleurs à militer en ce sens, et je m'investirai plus encore pour les prochaines échéances électorales dans cet esprit, car je reste persuadé qu'il y a une vraie place pour un mouvement indépendant des Français de l'étranger, où toutes les sensibilités politiques sont représentées.



QUELLE EST VOTRE VISION DU RÔLE DE CONSEILLER CONSULAIRE, ET APRÈS QUELQUES MOIS D'EXPÉRIENCE, COMMENT AMÉLIORER SES MOYENS D'ACTION ?

La loi de 2013 réorganisant la représentation des Français de l'étranger a permis d'avoir plus d'élus de terrain. Le rôle du conseiller consulaire, si l'on s'en tient au texte, est très limité. Au quotidien, la réalité est très différente. Les Français attendent de nous un vrai représentant élu qui puisse être leur interlocuteur, être à leur écoute au quotidien, sur tous les sujets qui les touchent : sécurité, emploi, éducation, social, démarches administratives. Nous ne sommes pas seulement là pour participer aux cocktails et aux conseils consulaires, nous devons aussi jouer un rôle de facilitateur face à une administration parfois lointaine et dépassée.

La loi n'ayant pas prévu que nous puissions organiser des permanences pour recevoir nos compatriotes, c'est à la discrétion des autorités consulaires de nous aider dans l'exercice de notre mandat. Force est de constater que pour ce qui est de ma circonscription, ce n'est pas toujours facile. J'ai parfois l'impression que pour les autorités, nous les gênons, et qu'ils se passeraient bien de notre présence.

Que ce soit en terme d'assurance des élus, d'indemnités, de protocole (cocarde, passeport de service, etc.) de nombreux chantiers doivent être débutés rapidement par nos collègues élus à l'AFE, et la loi doit être modifiée. Il est nécessaire de donner aux conseillers consulaires plus de moyens pour exercer leurs mandats comme de vrais élus de la République. Les députés et les sénateurs des Français de l'étranger doivent, dans ce processus de modification de la loi, s'impliquer fortement.



QUELLES SONT SELON VOUS LES PRINCIPALES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES PAR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION, ET COMMENT LE POUVOIR POLITIQUE POURRAIT Y RÉPONDRE ?

Je réside dans un secteur où l'on retrouve environ 1800 ressortissants Français. Les problèmes ne manquent pas, et une agence consulaire seule ne peut pas tout traiter. J'ai d'ailleurs proposé la création d'une antenne diplomatique à Saly, mais ma proposition reste sans suite pour le moment, à cause de restrictions budgétaires.

Les principaux problèmes que j'ai pu recenser sont essentiellement liés à l'accès aux bourses scolaires, aux soins et à la CFE, les liens avec l'administration, la fiscalité et les problèmes liés à l'emploi. Je travaille d'ailleurs actuellement à la faisabilité de la mise en place d'une agence de l'emploi internationale, qui pourrait être en phase pilote sur ma circonscription, et qui permettrait d'une part de recenser les emplois proposés localement par les entreprises, et d'autre part de constituer une base de CV. Cette idée est partie du constat que bien souvent, un Français qui perd son emploi à l'étranger n'a pas forcément envie de rentrer en France, car il a dans son pays d'expatriation ses habitudes, sa famille, ses amis. Le rôle joué à ce niveau par le service emploi-formation du consulat est trop limité. Il est nécessaire de proposer un service plus complet à nos compatriotes, car les besoins sont là, les compétences aussi, et il faut simplement que les deux soient réunis.

Pour tous les autres sujets, il manque une vraie communication entre les autorités consulaires et les Français. Certains sont dans des zones éloignées, et l'accès à internet n'est pas toujours facile. On l'a vu d'ailleurs avec les élections consulaires où de nombreux Français ont eu une information limitée sur le sujet, et n'ont pas voté. L'éloignement de la métropole n'est pas toujours simple pour les Français car ils perdent leurs repères, les habitudes administratives sont différentes. Pour y répondre, il faut plus de communication, d'information (réunions décentralisées sur l'éducation ou sur la sécurité par exemple) et surtout de solidarité.



POUVEZ-VOUS NOUS PARLER D'UN PROJET QUI VOUS TIENT PARTICULIÈREMENT À CŒUR POUR LES FRANÇAIS DE VOTRE CIRCONSCRIPTION ?

Je pense évidemment aux projets relatifs à l'éducation, notamment la création d'écoles qui est toujours une nécessité. L'emploi nécessite aussi de nouveaux projets, les Français résidant à l'étranger devant s'investir professionnellement car leurs connaissances sont des atouts pour le pays où ils résident, et l'entrepreneuriat reste le meilleur moyen de créer des emplois. Mais je suis particulièrement attaché à un projet culturel précis.

En effet, avec quelques parlementaires, je souhaiterais que le Musée Mbind Diogoye de Joal-Fadiouth consacré à l'ancien député et académicien Français M. Léopold Sédar Senghor, puisse revivre et se développer afin de conserver la mémoire de cet homme qui a énormément œuvré pour le Sénégal et pour la France.

POUR FINIR, UNE PETITE ANECDOTE SUR LA VIE DE FRANÇAIS INSTALLÉ AU SÉNÉGAL ?

Lorsque j'ai décidé de m'expatrier, mes anciens collègues de travail m'ont dit : « Tu as choisi de partir au soleil, au Sénégal, en plus dans l'hôtellerie. Tu vas pouvoir te la couler douce en short et en tongues toute la journée ». J'avais bien souri à l'époque, cela aurait pu être le cas mais je n'ai pas choisi cette voie. Il y a trop de travail ici, et beaucoup à faire pour les Français. Pour vous dire la vérité, alors qu'il y a une plage et une piscine dans l'hôtel que je dirige, je n'y ai jamais mis les pieds, faute de temps...

Vous pouvez suivre son activité de conseiller consulaire à l'adresse :

<http://www.laurentmaresse.fr>

Vous pouvez aussi consulter sa page facebook :

<https://www.facebook.com/conseillerlaurentmaresse?fref=ts>